

Nbre de membres en exercice : 15  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 11

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

16 DEC. 2014

Bureau du Courrier

Notes : Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille quatorze, le quatre décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe PLISSON, en la salle du Conseil de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud-et-Saint Louis

Date de convocation : 24 Novembre 2014

Etaient Présents : Mmes GOT - JUNIN - MM BUSSEREAU – BIROT - CORSAN-FERCHAUD – HILLAIRET - PLISSON – QUESSON - SUBRENAT

Pouvoir : M. GIRAUD a donné pouvoir à M. PLISSON

**Délibération N°2014-02- 036: Création d'un poste temporaire de chargé de mission  
« promotion de l'estuaire » pour une durée de 9 mois**

*Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97 ;*

*Vu le CGCT ;*

*Considérant la charge de travail importante en matière de promotion de l'estuaire sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015 qui nécessite le renforcement en personnel ;*

Le Comité syndical, après discussion et à l'unanimité, décide :

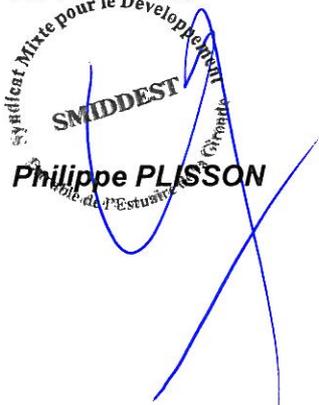
Article 1. de créer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 un emploi non permanent de catégorie A à temps complet de chargé de mission « promotion de l'estuaire » pour une durée de 9 mois ;

Article 2. d'autoriser pour occuper ce poste le recrutement d'un agent contractuel dont le salaire mensuel est établi en référence à la grille des attachés territoriaux ;

Article 3. d'autoriser Monsieur le Président à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la création de ce poste et au recrutement.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud-et-Saint Louis le 4 décembre 2014

**Le Président**

  
SMIDDEST  
Philippe PLISSON